

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DUROCRYL MAT HPC
1. 1. 1. N° CE: .
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: PEINTURE PHASE AQUEUSE
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: KROME PEINTURE  
4, Avenue Antoine Becquerel  
F-33600 PESSAC  
France  
Tél: +33 (0)5 57 26 66 00  
Télécopie: +33 (0)5 57 26 66 33
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00 B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.  
EUH208 Contient du (de la) • 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, • Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 220-239-6] (3:1).  
Peut produire une réaction allergique.
2. 4. Autres dangers: NA

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
- 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de mono-propylène glycol  
- N° Id: 603-064-00-3 - N° CE: 203-539-1 - N° CAS: 107-98-2  
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457435-35-xxxx  
- Conc. (% pds) : 1 < C <= 5  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH02 - Liq. infl. 3 - H226  
\* SGH07 - STOT un. 3. - H336  
- Divers :  
VME ppm = 100 - VME mg/m<sup>3</sup> = 375 - VLE ppm = 150 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 568
  - 2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylène glycol; butylglycol  
- N° Id: 603-014-00-0 - N° CE: 203-905-0 - N° CAS: 111-76-2  
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH07 - Tox. aiguë 4 - H302 - H312 - H332 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319  
- Divers :  
VME ppm = 20 - VME mg/m<sup>3</sup> = 98 - VLE ppm = 50 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 246
  - 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one  
- N° Id: 613-088-00-6 - N° CE: 220-120-9 - N° CAS: 2634-33-5

- Conc. (% pds) :  $0 < C \leq 1$
- SGH (Système Général Harmonisé)
- \* SGH07 - Tox. aiguë 4 - H302 - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315
- \* SGH05 - Lés. oc. 1 - H318
- \* SGH09 - Tox. aq. aiguë 1 - H400
- (Skin Sens. 1; H317:  $C \geq 0,05\%$ )
  
- Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 220-239-6] (3:1)
- N° Id: 613-167-00-5 - N° CAS: 55965-84-9
- Conc. (% pds) :  $0 < C \leq 1$
- SGH (Système Général Harmonisé)
- \* SGH06 - Tox. aiguë 2 - H301 - Tox. aiguë 3 - H311 - H331
- \* SGH07 - Sens. cut. 1 - H317
- \* SGH05 - Corr. cut. 1B - H314
- \* SGH09 - Tox. aq. chron. 1 - H410
- (Skin Corr. 1B; H314:  $C \geq 0,6\%$  - Skin Irrit. 2; H315:  $0,06\% \leq C < 0,6\%$  - Eye Irrit. 2; H319:  $0,06\% \leq C < 0,60\%$  - Skin Sens. 1; H317:  $C \geq 0,0015\%$ )

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

#### 4. PREMIERS SECOURS

##### 4. 1. Description des premiers secours:

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 4. 1. 1. Inhalation:            | Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.  |
| 4. 1. 2. Contact avec la peau:  | Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 15 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.  |
| 4. 1. 3. Contact avec les yeux: | Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin. |
| 4. 1. 4. Ingestion:             | NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.   |

##### 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 4. 2. 1. Inhalation:            | L'inhalation peut provoquer un œdème pulmonaire.  |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau:  | Possibilités d'affection de la peau (eczéma d'hypersensibilisation), lors de contact intensif.        |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.                                    |
| 4. 2. 4. Ingestion:             | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |

##### 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Avis aux médecins

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |   |   |
|---|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction:  | mousse résistant aux alcools  |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | Non disponible  |
| 5. 3. Conseils aux pompiers:  | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Non disponible

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Eviter le contact avec la peau et les yeux.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvant.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver le récipient bien fermé.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Aucune

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:	
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	• 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de mono-propylèneglycol : VME ppm = 100 - VME mg/m <sup>3</sup> = 375 - VLE ppm = 150 - VLE mg/m <sup>3</sup> = 568 • 2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylèneglycol; butylglycol : VME ppm = 20 - VME mg/m <sup>3</sup> = 98 - VLE ppm = 50 - VLE mg/m <sup>3</sup> = 246
8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
8. 2. 2. Protection des mains:	gants en caoutchouc ou en plastique
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
8. 2. 4. Protection des yeux:	S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:	Liquide
9. 1. 2. Couleur:	blanc
9. 1. 3. Odeur:	Aucune
9. 1. 4. PH:	Non déterminé.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair:	Non déterminé.
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	NA
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	1.41
9. 1. 9. Viscosité:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	Soluble dans l'eau
9. 2. 2. Liposolubilité:	NA
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	Insoluble dans les solvants
9. 3. Autres données:	Quantité maximum de COV : 75g/l

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique:	NA
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	NA
10. 4. Conditions à éviter:	Eviter toute source d'ignition.
10. 5. Matières incompatibles:	NA
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Non disponible
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	L'inhalation peut provoquer un oedème pulmonaire.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Possibilités d'affection de la peau (eczéma d'hypersensibilisation), lors de contact intensif.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
11. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Non disponible
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Non disponible
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Non disponible
12. 4. Mobilité dans le sol:	Non disponible
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non disponible

12. 6. Autres effets néfastes:                   Aucun

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:                   Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets.

13. 2. Emballages contaminés:                   Les récipients vides peuvent être mis en décharge après nettoyage en suivant les règlements locaux.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Numéro ONU:                                Non applicable.

14. 5. Dangers pour l'environnement:        Non disponible

14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:                    Non disponible

14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:    Non disponible

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:                    Règlement UE (CE) n°1907/2006 REACH

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:                                        Non disponible

15. 3. Avis ou remarques importantes:        Les informations contenues dans cette fiche de données n'ont pas pour ambition d'être exhaustives et sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et les lois et réglementations en vigueur: toute personne utilisant ce produit à toutes autres fins que celles spécifiquement recommandées dans la fiche technique, sans avoir obtenu au préalable une confirmation écrite de notre part de l'adéquation du produit à l'usage envisagé, le fait à ses propres risques. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Toujours consulter la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit, si disponibles. Tous les conseils et informations que nous fournissons sur le produit sont corrects en fonction de nos meilleures connaissances actuelles mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support ou les nombreux facteurs susceptibles d'affecter l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, sauf accord contraire écrit de notre part, nous n'acceptons aucune responsabilité que ce soit sur les performances du produit ou sur toute perte ou dommage survenant consécutivement à nos conditions générales de vente. Une copie de ce document est disponible sur demande, réclamez le et lisez attentivement. Les informations contenues dans cette fiche sont régulièrement sujettes à modification à la lumière de notre expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche de données est la plus récente version existante avant utilisation du produit.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:                    H301 Toxique en cas d'ingestion.  
   H311 Toxique par contact cutané.  
   H331 Toxique par inhalation.  
   H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
   H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
   H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
   H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H330 Mortel par inhalation.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet spécifique s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H332 Nocif par inhalation.  
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

16. 2. 1. Date de la première édition: 1/02/2019

16. 2. 2. Version: 1

16. 3. Réalisé par: Sds